



Epreuves du Brevet session 2013

publié le 01/11/2012

Descriptif :

De nouvelles définitions des trois épreuves écrites terminales du diplôme national du brevet seront mises en œuvre à la session 2013.

Sommaire :

- Épreuve de français :
- Épreuve de mathématiques
- Épreuve d'histoire-géographie
- Épreuve orale d'Histoire des arts

De nouvelles définitions des trois épreuves écrites terminales du diplôme national du brevet seront mises en œuvre à la session 2013.

● Épreuve de français :

Durée de l'épreuve : 3 heures

○ Première partie : Compréhension de texte, réécriture et dictée (1 heure 30)

Un texte d'une trentaine de lignes maximum, d'un auteur de langue française, est remis au candidat.

La compréhension du texte est évaluée par une série de questions qui prennent appui sur le texte distribué. Certaines de ces questions sont d'ordre lexical et grammatical. D'autres engagent le candidat à réagir à sa lecture en justifiant son point de vue.

La maîtrise de la langue et de l'orthographe est évaluée :

- par la réécriture, en fonction de diverses contraintes grammaticales, d'un passage ou de plusieurs passages du texte proposé au candidat. Le sujet donne des consignes précises sur les modalités de cette reformulation (modification de formes verbales, changement de l'ordre des mots, de genre, de nombre, etc.). Elles entraînent des transformations orthographiques que le candidat doit effectuer en réécrivant le texte initial ;
- par la dictée d'un texte de 600 à 800 signes, de difficulté référencée aux attentes orthographiques des programmes.

Cette dictée est effectuée au cours des trente dernières minutes de cette première partie d'épreuve.

Les candidats présentant un handicap peuvent demander à composer sur le texte de dictée aménagée.

○ Seconde partie : Rédaction (1 heure 30)

Deux sujets de rédaction au choix sont proposés aux candidats.

L'un fait essentiellement appel à l'imagination et prend appui sur le texte initial ; l'autre demande une réflexion sur une question ou un thème en relation avec le sens du texte.

Les candidats doivent produire un texte correct et cohérent, d'une longueur de deux pages au moins (environ trois cents mots). Ce texte doit être structuré, construit en paragraphes, correctement ponctué.

Dans l'évaluation de la rédaction, il est tenu compte de la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, présentation).

O Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 40 points.

Questions de compréhension : 15 points

Dictée et réécriture : 10 points

Rédaction : 15 points

● Épreuve de mathématiques

Durée de l'épreuve : 2 heures

Le sujet est constitué de six à dix exercices indépendants. Les exercices correspondent aux exigences du socle commun pour la série professionnelle et portent sur différentes parties du programme de troisième pour la série générale. L'ensemble du sujet doit préserver un équilibre entre les quatre premiers items de la compétence 3 du socle commun de connaissances et de compétences - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique - appliqués à l'activité de résolution d'un problème mathématique :

- rechercher, extraire et organiser l'information utile ;
- mesurer, calculer, appliquer des consignes ;
- modéliser, conjecturer, raisonner et démontrer ;
- argumenter et présenter les résultats à l'aide d'un langage adapté.

L'essentiel de l'épreuve évalue ces capacités.

Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat.

O Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 40 points.

Chaque exercice est noté entre 3 et 8 points, le total étant de 36 points. La note attribuée à chaque exercice est indiquée dans le sujet. Par ailleurs, 4 points sont réservés à la maîtrise de la langue.

● Épreuve d'histoire-géographie

durée de l'épreuve : 2 heures

O Première partie : Histoire

On attend du candidat :

- qu'il réponde à des questions :
portant sur les repères chronologiques inscrits au programme d'histoire ; permettant de vérifier la connaissance de notions, d'acteurs et de faits historiques essentiels ; ces questions appellent des réponses de longueur inégale, et l'une d'elles peut être l'objet d'un développement ;
- qu'il ait la capacité de travailler sur un document en relation avec un thème du programme d'histoire. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, de prélever des informations, et, si on le demande, de porter sur ce document un regard critique en indiquant son intérêt ou ses limites. Le candidat est guidé par des questions ou des consignes.

O Deuxième partie : Géographie

On attend du candidat :

- qu'il localise sur un fond de carte des repères inscrits au programme de géographie ;
- qu'il réponde à des questions permettant de vérifier la connaissance de notions, d'acteurs et de situations géographiques ; ces questions appellent des réponses de longueur inégale, et l'une d'elles peut être l'objet

d'un développement ;

- qu'il ait la capacité de travailler sur un document se rapportant à un thème du programme de géographie. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, de prélever des informations. Le candidat est guidé par des questions ou des consignes ;
- qu'il ait la capacité, si on le demande, de réaliser une tâche cartographique simple.

○ Troisième partie : Éducation civique

On attend du candidat :

- qu'il réponde à des questions permettant de vérifier la connaissance de valeurs, de principes, de notions, d'acteurs ;
- qu'il ait la capacité de travailler sur un document se rapportant à un thème du programme d'éducation civique. Il s'agit de l'identifier, d'en dégager le sens, en rendant compte du problème politique ou social qu'il illustre. Le candidat est guidé par des questions ou des consignes.

○ Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 40 points.

Première partie : 13 points

Deuxième partie : 13 points

Troisième partie : 10 points

Maîtrise de la langue : 4 points

● Épreuve orale d'Histoire des arts

[Voir le descriptif sur Eduscol](#) 

[Annales zéro de l'épreuve d'histoire des arts](#)  (sujets et corrigés)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.